

VOUS MAGASINEZ UNE AUTO D'OCCASION CHEZ UN COMMERÇANT ?



Utilisez ces trucs, et évitez que l'auto vous coûte plus cher que prévu.
En prime, on vous donne des conseils pour vous tenir loin des autos à problèmes.

4 TRUCS POUR GARDER DE L'ARGENT DANS VOS POCHEs

Fixez le montant que vous pouvez payer

Ne calculez pas seulement combien vous pouvez déboursier chaque semaine ou chaque mois. Déterminez aussi un montant total. Un petit paiement étalé sur plusieurs années peut finalement devenir une grosse dépense.

Si vous vous engagez à payer votre auto en plusieurs versements, vous devrez rembourser votre dette en totalité. Même si votre auto ne vous convient plus.

Exigez le prix annoncé dans la publicité ou sur l'étiquette dans la vitre de l'auto

Ou négociez-le à la baisse! Au prix annoncé s'ajoutent la TPS et la TVQ. Rien de plus. Si le vendeur ajoute des frais d'administration, de transport, de préparation, de livraison, de nettoyage ou quoi que ce soit d'autre, c'est interdit. Vous pouvez aller magasiner ailleurs et déposer une plainte à l'Office de la protection consommateur.

Le prix annoncé peut être augmenté à une condition : si vous choisissez de faire des achats supplémentaires, que ce prix ne couvrait pas (ex. : des pneus d'hiver ou un porte-bagages).

Portez attention aux ajouts que vous faites

Le vendeur vous offrira sans doute d'acheter des accessoires, d'ajouter des options, de financer votre auto, etc. Tout ça a un coût! Ne vous sentez pas obligé d'aller de l'avant. Rappelez-vous le montant initial que vous aviez déterminé!

Le simple fait d'avoir une auto est coûteux. Vous paierez l'immatriculation, des assurances, l'entretien, l'essence, etc.

❑ **Vérifiez combien ça vous coûte en tout, si vous optez pour le financement**

Additionnez tout : la part que vous payez comptant, les paiements à faire et, si c'est une location à long terme, le montant à payer, si jamais vous décidez d'acheter l'auto. Vous semble-t-il justifié de déboursier ce montant total vu l'état de l'auto et son année de fabrication? C'est le temps d'y penser!

Recourir au financement, c'est loin d'être gratuit. La preuve : comparez le prix de l'auto annoncé avec le montant total que vous avez à payer.

EN PRIME! 4 TRUCS ANTICITRONS

❑ **Informez-vous sur le commerçant avec qui vous comptez faire affaire**

A-t-il le permis de commerçant de véhicules routiers pour vendre des autos? A-t-il déjà été mis en demeure par d'autres consommateurs? L'Office a-t-il dû intervenir auprès de lui? Consultez l'outil [Se renseigner sur un commerçant](#) pour le savoir.

S'informer sur le modèle convoité est aussi une bonne idée. Ne vous fiez pas à ce qu'en dit le vendeur.

❑ **Essayez l'auto**

Roulez sur quelques kilomètres, sur des routes diverses. Vous pouvez faire plus que le tour d'un pâté de maisons!

La radio éteinte, vous entendrez mieux les bruits que fait l'auto.

❑ **Obtenez des indices sur l'historique de l'auto**

La Société de l'assurance automobile du Québec ou Carfax peuvent vous fournir un historique, moyennant des frais.

Vous aurez des renseignements, entre autres, sur le nombre de propriétaires et l'utilisation antérieure de l'auto.

❑ **Faites faire une inspection mécanique**

Des réparations immédiates ou prochaines sont peut-être nécessaires... Demandez une inspection même si le vendeur affirme l'avoir déjà fait et même si l'auto paraît bien. Il doit vous laisser consulter l'expert de votre choix (mécanicien, carrossier, etc.), situé à une distance raisonnable.

Une inspection indépendante est à vos frais... Mais les réparations que nécessiterait une auto achetée en mauvais état risqueraient aussi de l'être!